CONSEIL MUNICIPAL DE VAGNEY
SEANCE DU 12 MARS 2018
COMPTE-RENDU

Présidence : Monsieur Didier HOUOT, Maire de VAGNEY.

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Dorine ROBERT, Cédric PIERREL, Michel DIDIER, Philippe CUNY, Béatrice GIGANT, Gilbert LAMBOLEZ, Maxime LECOMTE-MARTIN, Laurent PERRIN, Jean-Gérard GEORGE, Jérôme GRAVIER, Annie GRANDPERRET, Emmanuelle AUBERT, Fabienne BLAISON, Mylène GALMICHE, Michaël ROHR, Laure GRANDEMANGE, Ludovic VINCENT, Daniel JOMARD.

Absents-Excusés : Madame Murielle COLLIN qui a donné procuration à Madame Dorine ROBERT, Madame Patricia HANTZ qui a donné procuration à Madame Béatrice GIGANT, Monsieur Michel DIDIER qui a donné procuration à Madame Emmanuel AUBERT, Monsieur Arthur BRAUN qui a donné procuration à Monsieur Didier HOUOT, Madame Sabine GRANDEMANGE qui a donné procuration à Monsieur Yannick PIQUEE, Madame Edwige FRANCOIS qui a donné procuration à Monsieur Ludovic VINCENT, Monsieur Cyrille VIOLLE qui a donné procuration à Madame Mylène GALMICHE.

Examen du compte-rendu de la séance du 26 février 2018 : En l'absence de toute remarque, celui-ci est adopté à l'unanimité.
Secrétaire de séance : Michaël ROHR. Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a des signatures à faire après le conseil municipal dans le cadre des budgets annexes.

Compte rendu des délégations du Conseil Municipal au Maire :

- Droit de préemption urbain : Monsieur le Maire donne lecture des ventes récentes situées dans le périmètre du droit de préemption urbain et informe qu'il n'a pas été fait usage de cette prérogative.
- Devis et contrats divers : Monsieur PIQUÉE fait état des devis signés :

Désignation	Entreprise	Date	Montant (€ TTC)
compteurs de sectorisation	Itron	22/02/2018	1 813,34
couvercles béton compteurs de sectorisation	DLC Mennesson	22/02/2018	5 688,60
épandage avec sableuse stade des Viaux	CSE	01/03/2018	1 892,40
rampe de rechange aérateur stade des Viaux	MARTIN HVA	02/03/2018	2 400,00
aménagement rue du Moulin	SARL Etienne	22/02/2018	16 162,80

Dans le cadre des budgets qui sont à l'étude lors de cette séance, Monsieur JOMARD expose qu'il y a trois types de documents à disposition des conseillers municipaux :

- le document des affectations de résultats ;
- les comptes administratifs 2017 ;
- les budgets primitifs 2018.

Monsieur JOMARD informe le conseil municipal que les comptes de gestion des budgets annexes n'ont pas été reçus de la trésorerie mais que cela n'empêche pas le vote des comptes administratifs et des budgets primitifs. Les comptes de gestion devront être votés lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

1 – Finances – Budget Forêt – Vote du compte administratif 2017
Monsieur l'adjoint aux finances présente le compte administratif 2017 du budget forêt qui se décompose ainsi qu'il suit :
Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 229 726,26 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice : 193 609,47 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice : - 36 116,79 €
Report de l'exercice N-1 : 161 133,99 €
Résultat de fonctionnement consolidé de l'exercice : 125 017,20 €
Dépenses d'investissement de l'exercice : 45 769,84 €
Recettes d'investissement de l'exercice : 71 306,22 €

Résultat d'investissement de l'exercice : 25 536,38 €
Restes à réaliser dépenses : 9 733,78 €
Résultat d'investissement de l'exercice avec RAR : 15 802,60 €
Report de l'exercice N-1 : - 48 506,63 €
Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : - 32 704,03 €

Monsieur l'adjoint précise que la principale dépense de fonctionnement est le versement au budget commune pour un montant de 160 000 €. Monsieur le Maire quitte l'assistance pour le vote du compte administratif. Le Conseil Municipal, après délibération, et hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget forêt.

2 – Finances – Budget Forêt – Vote de l'affectation des résultats
Arrivée de Laure Grandemange.
Considérant les chiffres présentés par Monsieur l'adjoint, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2017 du budget forêt, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RF C/002 : **92 313,17 €**
DI C/001 : **22 970,25 €**
RI C/1068 : **32 704,03 €**

3 – Finances – Budget Forêt – Vote du budget primitif 2018
Monsieur l'adjoint aux finances présente en détail le budget forêt 2018 se décomposant ainsi qu'il suit :
Section de fonctionnement : équilibre à **307 713,17 €** (sans restes à réaliser)
Section d'investissement : équilibre à **137 352,20 €** (dont 22 799,59 € de restes à réaliser)
Monsieur l'adjoint expose que pour l'exercice 2018, le virement du budget forêt vers le budget communal est plafonné à 92 313,17 € alors qu'il était de 160 000 € en 2017. Malgré ces virements en dents de scie, Monsieur l'adjoint aux finances précise que le budget forêt n'est pas le plus complexe à équilibrer. Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le budget forêt 2018.

4 – Finances – Budget Chaufferie – Vote du compte administratif 2017
Monsieur l'adjoint aux finances présente le compte administratif 2017 du budget chaufferie qui se décompose ainsi qu'il suit :
Dépenses d'exploitation de l'exercice : 189 750,36 €
Recettes d'exploitation de l'exercice : 185 690,78 €
Résultat d'exploitation de l'exercice : - 4 059,58 €
Report de l'exercice N-1 : 31 026,48 €
Résultat d'exploitation consolidé de l'exercice : 26 966,90 €
Dépenses d'investissement de l'exercice : 27 439,54 €
Recettes d'investissement de l'exercice : 39 635,45 €
Résultat d'investissement de l'exercice : 12 195,91 €
Restes à réaliser dépenses : 0 €
Restes à réaliser recettes : 0 €
Résultat d'investissement de l'exercice avec RAR : 12 195,91 €
Report de l'exercice N-1 : 13 836,90 €
Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 26 032,81 €

Monsieur l'adjoint précise que la principale dépense d'exploitation correspond aux fournitures non stockables (l'eau, l'électricité, le bois et le gaz), pour un coût total annuel de 98 866,57 € HT.
Monsieur le Maire quitte l'assistance pour le vote du compte administratif. Le Conseil Municipal, après délibération, et hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget chaufferie.

5 – Finances – Budget Chaufferie – Vote de l'affectation des résultats
Monsieur l'adjoint aux finances expose que l'excédent cumulé de la section d'exploitation s'élève à 26 966,90 € et que la section d'investissement connaît un excédent cumulé hors restes à réaliser de 26 032,81. Considérant ces chiffres, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal, prenant en considération les résultats 2017 du budget Chaufferie, affecte ceux-ci ainsi qu'il suit :

RF C/002 : **26 966,90 €**
RI C/001 : **26 032,81 €**

6 – Finances – Budget Chaufferie – Vote du budget primitif 2018
Monsieur l'adjoint aux finances présente en détail le budget chaufferie 2018 se décomposant ainsi qu'il suit :
Section d'exploitation : équilibre à **213 442,60 €**
Section d'investissement : équilibre à **81 032,81 €**
Monsieur l'adjoint informe le conseil municipal qu'il était envisagé d'effectuer le remboursement d'une subvention exceptionnelle d'environ 55 000 € vers le budget général. Pour ce faire, contact doit être pris avec la trésorerie, le Préfecture et la DGFIP car la réglementation ne permet pas ce type de transfert, sauf de façon dérogatoire. Madame Laure GRANDEMANGE fait remarquer que ce n'est peut-être pas plus mal de devoir reporter ce remboursement.

Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le budget chaufferie 2018.

7 – Finances – Budget Eau – Vote du compte administratif 2017
Monsieur l'adjoint aux finances présente le compte administratif 2017 du budget eau qui se décompose ainsi qu'il suit :
Dépenses d'exploitation de l'exercice : 217 180,21 €
Recettes d'exploitation de l'exercice : 241 700,29 €
Résultat d'exploitation de l'exercice : 24 520,08 €
Report de l'exercice N-1 : 51 675,98 €
Résultat d'exploitation consolidé de l'exercice : 76 196,06 €
Dépenses d'investissement de l'exercice : 17 845,83 €
Recettes d'investissement de l'exercice : 68 974,75 €
Résultat d'investissement de l'exercice : 51 128,92 €
Restes à réaliser dépenses : 0 €
Restes à réaliser recettes : 0 €
Résultat d'investissement de l'exercice avec RAR : 51 128,92 €
Report de l'exercice N-1 : 135 338,49 €
Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 186 467,41 €

Monsieur l'adjoint précise qu'en section d'exploitation, les charges de personnel d'un montant de 37 592,74 € correspondent à la quote-part reversée au budget commune. Les agents ne sont pas directement rémunérés par le budget eau. Le Conseil Municipal, après délibération, et hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget eau.

8 – Finances – Budget Eau – Vote de l'affectation des résultats
Monsieur l'adjoint aux finances expose que l'excédent cumulé de la section d'exploitation s'élève à 76 196,06 € et que la section d'investissement connaît un excédent cumulé hors restes à réaliser de 186 467,41 €. Considérant ces chiffres, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le Conseil Municipal, prenant en considération les résultats 2017 du budget eau, affecte ceux-ci ainsi qu'il suit :
RF C/002 : **76 196,06 €**
RI C/001 : **186 467,41 €**

9 – Finances – Budget Eau – Vote du budget primitif 2018
Monsieur l'adjoint aux finances présente en détail le budget eau 2018 se décomposant ainsi qu'il suit :
Section d'exploitation : équilibre à 334 997,85 €
Section d'investissement : équilibre à 266 065,26 €
Monsieur l'adjoint indique que la recette des ventes d'eau aux abonnés a été revue à la hausse, comme vu à la commission des finances, pour un montant de 150 000 €.
La dépense prévue pour les travaux 2018, 194 079,47 €, correspond aux travaux sur le réservoir du Chastelet, les aménagements de deux lotissements, de la ZAE et des périmètres de captage. Le Conseil Municipal, après délibération, adopte à l'unanimité le budget eau 2018.

10 – Finances – Budget Assainissement – Vote du compte administratif 2017
Monsieur l'adjoint aux finances présente le compte administratif 2017 du budget assainissement qui se décompose ainsi qu'il suit :
Dépenses d'exploitation de l'exercice : 199 117,30 €
Recettes d'exploitation de l'exercice : 214 829,24 €
Résultat d'exploitation de l'exercice : 15 711,94 €
Report de l'exercice N-1 : 44 326,60 €

Résultat d'exploitation consolidé de l'exercice : 60 038,54 €
Dépenses d'investissement de l'exercice : 109 978,48 €
Recettes d'investissement de l'exercice : 102 917,03 €
Résultat d'investissement de l'exercice : - 7 061,45 €
Restes à réaliser dépenses : 43 000,00 €
Restes à réaliser recettes : 44 867,22 €
Résultat d'investissement de l'exercice avec RAR : - 5 194,23 €
Report de l'exercice N-1 : 239 960,66 €
Résultat d'investissement consolidé de l'exercice : 234 766,43 €

Monsieur l'adjoint aux finances précise qu'en matière de dépenses d'investissement, le montant des réparations sur le réseau communal des eaux claires s'élève à 61 813,28 € dont 49 099,57 € d'études. Monsieur l'adjoint fait également remarquer que le FCTVA est nul car il n'a pas pu être calculé en 2017. Il sera cumulé au FCTVA de 2018. Monsieur l'adjoint précise que le travail sur les amortissements de Monsieur DECOMBE avec la trésorerie va dans le bon sens.
Monsieur le Maire quitte l'assistance pour le vote du compte administratif. Le Conseil Municipal, après délibération, et hors la présence de Monsieur le Maire, vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget assainissement.

11 – Finances – Budget Assainissement – Vote de l'affectation des résultats
Monsieur l'adjoint aux finances expose les données chiffrées. Considérant ces chiffres, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, Le Conseil Municipal, prenant en considération le résultat de fonctionnement 2017 du budget assainissement, affecte celui-ci ainsi qu'il suit :

RF C/002 : **60 038,54 €**
RI C/001 : **232 899,21 €**

12 – Finances – Budget Assainissement – Vote du budget primitif 2018
Monsieur l'adjoint aux finances présente en détail le budget assainissement 2018 se décomposant ainsi qu'il suit :
Section d'exploitation : équilibre à **304 214,22 €**
Section d'investissement : équilibre à **546 766,43 €**
Monsieur l'adjoint précise que, comme pour le budget chaufferie, le remboursement de la subvention exceptionnelle est en attente. En investissement, les travaux sur le réseau et le matériel correspondent aux travaux d'aménagement de deux lotissements, de la ZAE, d'extension de réseau et de mises aux normes.
Le Conseil Municipal, après délibération, avec une abstention et vingt-six voix pour, adopte le budget assainissement 2018.

13 – Questions et informations diverses

- Travaux : Monsieur l'adjoint aux travaux rappelle qu'une réunion conjointe des commission travaux et finances aura lieu jeudi 15 mars à 18h pour une présentation de l'avant-projet d'élimination des eaux claires parasites sur le réseau d'assainissement (planning des travaux et demandes de subventions).
- Environnement : monsieur l'adjoint rappelle la date du nettoyage de printemps, fixée au samedi 24 mars, à 9h30 à la salle Trait d'Union.
- Social : Madame l'adjointe informe que le voyage séniors aura lieu cette année du 15 au 22 septembre, aux Issambres dans le Var. Ce voyage est destiné aux personnes isolées et à revenu modeste.
- Associations : Monsieur l'adjoint rappelle qu'une réunion aura lieu le mardi 13 mars à 19h au sujet de l'école de musique. Il indique également que le Loto de l'ASV aura lieu le samedi 17 mars.
- Finances : Monsieur l'adjoint informe que la prochaine commission des finances aura lieu le 20 mars pour le débat des orientations budgétaires du budget général.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à **21h05.**

Fait à Vagney, le seize mars 2018
Le Maire de Vagney,
Didier HOUOT

MAIRIE DE VAGNEY (VOSGES)